

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Aménagement du Territoire
National, de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de La Politique de la Ville
AGENCE URBAINE DE SETTAT

APPEL OUVERT A CANDIDATURE

FICHE DE POSTE CHEF DE DE DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES AU DEPARTEMENT DES AFFAIRES JURIDIQUES ET FONCIERES

Agence Urbaine de Settat

1-CONDITIONS EXIGEES

- A)** Etre classé au moins à l'échelle 20 à l'agence Urbaine de Settat ;
- B)** Titulaire d'un diplôme donnant accès à l'échelle 17 ou équivalent;
- C)** Possédant une expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans une Agence Urbaine ;
- D)** Avoir déjà exercé la fonction du Chef du service;

Toutefois, si la nécessité l'exige, une dérogation aux dispositions du deuxième alinéa ci-dessus, peut être désignée pour assumer les fonctions de chef de la Division, les candidats classés au moins au l'échelle 20 dans l'agence urbaine et ayant exercé les fonctions de chef de service pour une période d'au moins deux ans et qui ont une ancienneté d'au moins 15 ans dans les agences Urbaines, dont au moins 4 ans dans l'échelle susmentionnée.

2- COMPETENCES REQUISES

- A)** Maîtriser les circuits, procédures et la réglementation des textes législatifs en matière d'Urbanisme ;
- B)** Maîtriser les textes législatifs et règlementaires en matière des documents d'Urbanisme ;
- B)** Ayant une connaissance sur la province de Settat;
- C)** Ayant une bonne maîtrise de la langue arabe et la langue française;
- D)** Ayant un esprit de création et d'innovation.

3 - DESCRIPTION DU POSTE

Cette Division a pour tâches principales :

- L'engagement d'actions de partenariat ainsi que l'établissement et le suivi des conventions et contrats liant l'Agence Urbaine avec les différents partenaires,
- Le traitement des requêtes ;
- L'examen et le suivi des affaires litigieuses en relation avec les tribunaux ;
- L'instruction des dossiers d'expropriation ;
- L'encadrement et la participation aux journées d'étude et manifestations scientifiques se rapportant à l'urbanisme, aux structures foncières et à l'aménagement du territoire ;



- La participation aux actions de formation et de sensibilisation.
- L'assistance juridique au profit du public et des différents partenaires;
- La contribution à l'élaboration des arrêtés de délimitation et de mise à l'étude ;
- La contribution et l'encadrement des projets d'extension des périmètres urbains et des projets des centres délimités ;
- La vulgarisation des textes réglementaires notamment les procédures relatives à la mise en œuvre des documents d'urbanisme ;
- L'Encadrement des dossiers des demandes de lotir, de morceler et de construire (aspects juridiques et fonciers) ;
- Le lancement et le suivi des marchés relatifs aux études relevant des compétences du département des affaires juridiques et foncières ;

Le titulaire du poste sera responsable:

- A)** du respect du contenu du pacte de bonne gestion;
- B)** de l'animation des activités de la division ;
- C)** de l'organisation, de l'encadrement, la coordination et le suivi des activités de la division et des services relevant de la division ;
- D)** de l'évaluation mensuelle et annuelle des actions conduites par la division ;
- E)** de l'évaluation mensuelle et annuelle des actions conduites par la division ;
- F)** de La gestion de manière rationnelle des ressources humaines et matérielles dont il est responsable (discipline, encadrement, rentabilité...).

4 - DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de:

- A)** Demande manuscrite
- B)** Curriculum vitae récent;
- C)** Lettre de motivation
- D)** Rapport détaillé sur la division ;
- E)** Programme de gestion et de développement de la division ;
- F)** Engagement sur l'honneur (ci-joint).
- G)** Copies des diplômes et attestations d'expérience.

**LES DOSSIERS DOIVENT ETRE DEPOSES OU TRANSMIS SOUS PLI FERME
A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'AGENCE URBAINE DE SETTAT
11 BD HASSAN BP 532 SETTAT**

AU PLUS TARD LE 04 MARS 2024 A 15H 00 MN

